

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 NOVEMBRE

DÉMISSION! DÉMISSION!

Nous publions une série d'extraits empruntés aux journaux républicains, car nous voulons citer principalement les amis et les soutiens du régime actuel.

Avec un ensemble admirable, ils crient à M. Grévy : Démission ! Démission !

Voilà pourtant le chef d'Etat déconsidéré qui s'accroche aux portes de l'Élysée et qui tente de reformer un ministère comme s'il avait encore la moindre influence et le moindre prestige.

Il ne comprend pas qu'il n'est plus rien, ainsi qu'on le lui signifie énergiquement.

La démission de M. Grévy est nécessaire. (Justice.)

Au nom de la morale publique, M. Grévy doit se démettre. (Voltaire.)

Cette présidence, commencée par l'intrigue, continuée par la duplicité, se termine par une faillite morale. (Paris.)

M. Grévy n'est plus rien. (Mot d'Ordre.)

M. Grévy a laissé la honte et le déshonneur s'introduire dans l'Élysée. (Lanterne.)

Après cent ans d'efforts et de lutttes, nous sommes arrivés à établir la République en France, à l'organiser, à l'implanter à tous les rangs de la hiérarchie militaire et administrative.

Et nous, les républicains, qui avons fait notre devoir à la fin de l'Empire, comme l'avaient fait nos pères en 1830 et en 1848, nous ne saurions plus fournir l'effort nécessaire pour nous débarrasser de la pire des monarchies, celle du roi Pétaud ?

Ce n'est pas possible ! (Petite République.)

Le chef de cette étonnante famille est irrévocablement atteint dans sa considération. (XIX^e Siècle.)

M. Grévy a laissé passer l'heure de se

soumettre ; il n'a plus qu'à se démettre. (Paris.)

L'opinion exige la démission de M. Grévy. (XIX^e Siècle.)

M. Grévy est un Président excommunié civilement. Il n'a plus ni autorité, ni prestige, et tout le monde s'éloigne de lui comme d'un pestiféré. (Intransigeant.)

Il est infiniment probable que M. Wilson sortira blanc comme neige des mains de M. le procureur général. Ce trafiquant rusé et madré a « potassé » son code, et il ne s'est permis de vendre des croix et des places que parce qu'il était bien convaincu que la loi ne punissait pas ce genre de trafic. Les magistrats démontreront aisément que le gendre du Président de la République n'a commis aucun acte juridiquement délictueux ou passible d'une condamnation criminelle.

Les honnêtes gens refuseront de tendre la main au marchand de l'Élysée, mais la justice ne pourra le saisir au collet.

M. Jules Grévy, premier magistrat de la République, se propose de nous démontrer que, somme toute, son gendre échappant aux poursuites de la justice, il n'a pas à rougir des scandales de l'Élysée, et il est résolu à conserver la présidence.

Il est un peu ennuyé de tout le bruit qu'on a fait autour de l'affaire Wilson ; il est un peu vexé lorsqu'un ambassadeur étranger vient lui présenter ses lettres de créance ou de rappel, lui parle de la Légion d'honneur ou lui demande des nouvelles de sa famille ; mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur, et il se moque un peu du discrédit qu'il jette sur la présidence.

Il n'ignore pas, d'ailleurs, que ce bon M. Wilson n'est pas coupable de tous les crimes dont on l'accuse. Il est bien démontré, par exemple, que ce n'est pas lui qui a soustrait les deux fameuses lettres. M. Grévy connaît le coupable. Il sait que c'est un homme très haut placé, si haut placé qu'il est au-dessus de tous et que ni le Parlement ni la Justice ne peuvent l'atteindre. Et il dort en paix. (Estafette.)

Dans quelles singulières conditions, entre

des candidats sans décision et un Président sans dignité, va s'opérer la refonte du cabinet futur ?

Où découvrir les aspirants dignes d'être choisis ?

Comment M. Grévy leur communiquera-t-il la confiance qu'il n'inspire plus, l'autorité qu'il a perdue ?

Problème effrayant, presque insoluble ! (Petit Journal.)

Les événements se précipitent.

Le ministère Rouvier, dernier et faible rempart qui couvrait à peine M. Jules Grévy, est renversé par un vote de la Chambre, interprète du sentiment de la France entière.

Dans ce Palais-Bourbon, témoin de tant de grandes scènes de notre Histoire, les mandataires de la nation viennent de proclamer que ceux-là ne peuvent rester au gouvernement dont l'honnêteté et la moralité sont mises en doute.

C'est l'honneur de la patrie qui exige la démission du Président de la République, seul face à face à partir de ce moment avec les élus du Peuple.

Aujourd'hui encore, le Parlement, se souvenant des égards dus à un vieillard, se borne à mettre M. Jules Grévy en demeure de se retirer volontairement d'une fonction qu'il ne peut plus occuper avec dignité.

Demain, les représentants de la nation française sauront exiger, si cela est nécessaire, que la première magistrature de la République soit enlevée au beau-père de M. Wilson. (Petit Parisien.)

LA CRISE

M. BRISSON A L'ÉLYSÉE

M. Brisson a été appelé hier matin à 10 heures par le Président de la République, qui lui a demandé son opinion sur la situation.

M. Brisson a répondu que, suivant lui, la crise n'est pas ministérielle mais présidentielle, et qu'elle lui paraissait irrémédiable.

Le Président de la République ayant de-

mandé à M. Brisson les raisons de son opinion, celui-ci a répondu : qu'elles seraient douloureuses à exprimer, mais qu'elles éclatent de toutes parts. Il résulte donc de ces renseignements que M. Brisson partage en principe l'opinion de MM. Clémenceau, Floquet, de Freycinet et Goblet, opinion qui d'ailleurs est devenue générale dans le Parlement.

On assure pourtant que tel n'est pas l'avis de M. J. Ferry ; l'ancien président du Conseil aurait eu tout récemment avec le chef de l'Etat une assez longue entrevue qui se serait terminée par ces mots :

« Surtout, M. le Président, ne vous en allez pas ! Il faut que vous restiez ! »

M. LE ROYER A L'ÉLYSÉE

M. Le Royer, président du Sénat, a été appelé hier matin à onze heures à l'Élysée.

Le bruit court que M. Ribot aurait été appelé également.

Vers deux heures, M. Proal, député des Basses-Alpes, déclarait dans les couloirs de la Chambre qu'il avait été reçu avant midi par M. le Président de la République.

M. Grévy aurait nettement manifesté au député des Basses-Alpes le désir de ne renoncer en ce moment ni à remplir son devoir ni à exercer son droit.

M. Proal ajoutait que dans sa conviction M. le Président de la République était résolu à rechercher jusqu'au bout la solution de la crise ministérielle.

Paris, 22 novembre, 4 h. 46 soir.

Les couloirs de la Chambre continuent à présenter la plus grande animation.

On estime que l'insuccès de M. Grévy auprès des différents personnages politiques, notamment auprès de M. Brisson, augmente les probabilités de la crise présidentielle.

M. Clémenceau, très enquis, dit que les circonstances seules ont mis en présence les pouvoirs législatif et exécutif, mais il y a lieu d'espérer que tout s'arrangera.

M. Ribot, que plusieurs députés ont interrogé, se montre très réservé.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

Mina sourit du bout des lèvres.

— Il sera si heureux de donner l'aisance à celle qu'il aime, continua M^{me} Brindes.

— L'affection vaut mieux que la fortune, tante Marie.

— Douteriez-vous de son amour pour vous, ma chère enfant ? Ce serait ingrat.

— Non, répondit gravement la jeune fille, je crois qu'il m'aime ; mais il y a amour et amour.

— Les plus calmes ne sont pas les moins profonds, ma fille.

Celle-ci se contenta de fixer la feuille de rose qu'elle dessinait avec son aiguille.

— Demain vous serez douce et affectueuse envers la mère de Jean, n'est-ce pas ? insinua la veuve avec un sourire presque suppléant ; vous êtes si vives tons doux, que je crains parfois qu'un mot blessant n'échappe à l'une ou à l'autre, et c'est à vous de...

Elle s'arrêta.

— De céder, acheva la jeune fille, d'être sou-

mise, je le sais, et pense, comme vous, qu'il vaut mieux commencer mon apprentissage tout de suite.

Ces mots prononcés avec lenteur dénotaient un levain amer. M^{me} Brindes ne s'y méprit pas.

— Prenez garde, Mina, dit-elle vivement, si vous devenez ainsi injuste, vous pourriez rendre la...

L'excellente femme, voyant qu'elle s'engageait sur un terrain dangereux, s'interrompit.

Mina paraissait disposée à achever toutes les phrases de son amie ; elle reprit :

— La... comparaison entre Suzanne Staub et moi, comparaison qui ne serait pas à mon avantage, n'est-ce pas, tante ?

Mise ainsi en demeure, la pauvre M^{me} Brindes ne put que balbutier une phrase inintelligible.

Alors, la jeune fille se dit : M^{me} Moser lui a fait part de ses regrets... aujourd'hui même... et le dard s'enfonça au plus profond de son cœur.

Si, plus confiante, elle eût provoqué les explications de la veuve du tailleur, le ton franc de cette dernière l'eût rassurée ; mais la malheureuse enfant ne dit rien. Voyant M^{me} Brindes triste, songeuse, elle alla l'embrasser.

— Chère tante, ne craignez pas, tout ira bien. Allons, voici l'heure de coucher Rosen, moi-même je suis lasse, à demain.

La petite couchée, elle entra dans la chambre

de sa mère. Tout était resté dans le même ordre qu'apparavant : la veilleuse, le livre favori sur le guéridon, jusqu'au léger parfum d'iris qui se retrouvait dans l'atmosphère. Il semblait qu'attendue, la morte dût bientôt reprendre sa place.

Mina s'agenouilla près du lit. Là, enfonçant son visage dans les couvertures, elle sanglota. Des frissons douloureux et violents parcouraient son corps.

— Oh ! maman ! maman ! s'écria-t-elle avec passion, en relevant la tête, pourquoi es-tu partie ? Je suis si méchante et si malheureuse sans toi !

VII

Le lendemain, dans l'après-midi, pendant que Rosen s'évertuait sur un alphabet à images, Mina continue la broderie de la veille. Dans la tenue austère de son costume noir, le visage de la jeune fille se détache en un relief remarquable. Le front, bien découvert, ne raconte rien des pensées qu'il recèle ; les yeux, plus indiscrets, en laissent deviner une partie. Il est rare que Mina permette l'expansion aux sentiments qui bouillonnent en elle. Élevée dans une atmosphère paisible, au milieu de laquelle la moindre violence produisait un étonnement désapprobateur, elle avait pris les habitudes du calme extérieur. Souvent on disait autour d'elle : « Mina ressemble à sa grand-mère, Dolorès Morena, par les traits du visage ; mais

pour le reste, c'est une vraie fille d'Alsace, sage et tranquille. Alors, M^{me} Klarz, plus clairvoyante, hochait la tête sans rien dire.

Au moment où l'ennemi pénétra dans son patriotique pays, le vrai caractère de Mina, — caractère qui unissait à la fierté de la Catalane celle de l'Alsacienne — apparut. La jeune fille avait dix-huit ans à peine, mais, en quelques jours, elle vieillit de plusieurs années.

Aux scènes de l'invasion étrangère vint s'ajouter pour la famille Klarz un incident navrant l'atteignant en plein cœur. A l'instant où les Allemands victorieux se répandaient dans la ville, trois ublans, le sabre au poing, la menace à la bouche, entrèrent dans la maison du professeur de musique, Rosen. Alors âgée de trois ans, était présente ; à la vue des soldats, des armes étincelantes, l'enfant, prise d'une terreur folle, poussa des cris déchirants suivis bientôt d'une crise affreuse. Des soins continus, toutes les douceurs de l'affection, ne purent effacer d'une manière complète les suites désastreuses de cet horrible effroi sur l'organisation impressionnable de la pauvre petite : à la moindre secousse, la crise nerveuse revenait ; elle ne pouvait supporter ni l'obscurité ni l'isolement.

Mina reçut le contre-coup de ce douloureux événement : son ardent patriotisme, doublé de haine irréfléchie et ardente contre les auteurs de

La Droite s'est réunie hier sous la présidence de M. de La Rochefoucauld duc de Doudeauville.

M. de La Rochefoucauld appelle l'attention de ses collègues sur les derniers incidents parlementaires. Il insiste sur le rôle du groupe pendant les graves événements que nous traversons.

Une intime union s'est affirmée d'une façon éclatante sur le terrain du patriotisme et de l'honnêteté politique.

Diverses questions sont posées par MM. de Mun, de Maillé, Lorois, Lanjuinais, Bourgeois, de Lamarzelle, de Cazenove de Pradine.

Après une discussion très approfondie, la réunion décide de tenir ses résolutions secrètes.

L'ENQUÊTE WILSON

L'instruction judiciaire ouverte par M. Horteloup, conseiller à la cour, se poursuit longue et monotone.

Ce sont toujours les mêmes redites.

M. Wilson reconnaît que les deux lettres qui existent actuellement au dossier et qui auraient été substituées sont bien de lui.

M. Gragnon affirme qu'il ignore si une substitution a eu lieu. Pour lui, les lettres actuellement au dossier sont celles qui ont été saisies.

Il est prouvé que le texte des lettres présentes est le même que celui des lettres qui auraient été détruites.

Puis, M. Goron est interrogé par M. Horteloup. Il n'est pas impliqué dans l'affaire et n'a pas même reçu une citation à témoin. Il a été simplement convoqué par une lettre de M. Horteloup.

Son secrétaire, M. Herbain, sera entendu. M. Guillaume, secrétaire de M. Taylor, sera également entendu.

M. Goron déclare que les lettres actuelles ne diffèrent pas des autres et que celles qu'il a saisies ont été remises par lui au préfet.

Pis que sous le Directoire

... Oui, c'est pis que sous le Directoire !

Au temps de Barras, on jouait, on buvait jusqu'à l'ivresse, on dansait, on passait les nuits dans l'orgie, on se ruinait follement, on jetait son argent aux quatre coins de l'horizon, et on oubliait dans les dîners et dans les fêtes tous les devoirs et toutes les dignités de l'homme et du citoyen.

Telle fut, à la fin du dernier siècle, la première République...

Mais aujourd'hui le spectacle que nous donne la seconde présidence de M. Grévy est bien plus écœurant que le premier.

Aujourd'hui, les wilsoniens (car Wilson a fait école) ne sont plus légers et fous comme leurs ancêtres; ils ne se ruinent plus, mais ils ruinent les autres; ils ne jettent plus l'argent par les fenêtres, mais ils s'enrichissent froidement des dépouilles de l'Etat; ils font tout par calcul et exploitent avec méthode leur situation officielle; ils mesurent exacte-

ment de maux, s'en augmentent, en bannissent la réserve et la timidité. Infirmière, porteuse de dépêches au besoin, elle n'eût reculé devant aucun héroïsme, si sa mère, avec le tact qui la caractérisait, ne l'eût retenue près d'elle au chevet des blessés et des mourants.

La paix signée, il fallut émigrer.

Le matin du départ, Mina, sortie à l'aube, parcourut les rues de Strasbourg. Elle s'arrêtait aux endroits connus, voulant fixer dans son souvenir, d'une manière indélébile, le profil de sa ville natale. Sans ersante, elle entendait traîner les sabres, étinceler les casques à pointe des vainqueurs; son âme, dominée par un sentiment puissant, ne connaissait plus l'effroi. Comme elle regardait, perdue dans les songeries de son cœur, sa vieille, sa chère cathédrale, une voix murmura près d'elle, en allemand: « Pauvre fille ! » Déjà, se retournant avec vivacité, elle lançait un regard dur, aigu comme l'acier, pour repousser la pitié dont elle ne voulait pas, lorsque, reconnaissant l'uniforme d'une des nations vassales de la Prusse, son courroux tomba.

Elle partit sans larmes, mais quelle désolation intérieure! Son système nerveux, ébranlé jusqu'aux dernières fibres, devait, à l'avenir, lui infliger plus d'une intime et cruelle souffrance.

Cependant, la petite colonie reprit pied dans notre riche Flandre, et l'amour était venu — un

ment ce que peut leur valoir leur protection, ou, à l'occasion, leur signature; ce sont des marchands de corruption, qui souillent le commerce.

Sont-ils députés? Ils calculent ce que peut leur rapporter, à la Bourse, la chute des ministères, et votent, non par conviction, mais suivant leur intérêt personnel.

Sont-ils ministres? Ils jouent des nouvelles politiques et des dépêches comme un joueur habile joue des échecs, avançant suivant les circonstances tel ou tel pion, et celui d'entre eux qui ne quitte pas la place millionnaire est un maladroit.

Appartiennent-ils à une administration, à la police, par exemple? Ils arrangent les dossiers, ils suppriment ou modifient des pièces, pour de l'argent.

Le mot d'ordre du wilsonisme actuel est celui-là, depuis de longues années déjà:

Pour de l'argent!

Ils se sont enrichis lors du krac, ils se sont enrichis lors des menaces allemandes, ils se sont enrichis lors de la baisse des sucres et de celle du grain...

Bref, ils ont tourné à leur profit tous les dangers, tous les périls de la France. Pour eux et leurs pareils, la patrie est une proie. Ils forment une bande de chacals affamés qui rongent la nation.

Oh! oui, c'est pis que sous le Directoire! Autrefois jousseurs, maintenant jousseurs et calculateurs à la fois!

Il y a certainement quelque chose de plus honteux, de plus repoussant, dans ce froid calcul qui est la marque distinctive des exploitateurs actuels.

Il est grand temps que cela finisse. Il est grand temps que ces écuries républicaines soient nettoyées de fond en comble. Il est grand temps que le balai fonctionne, et qu'on respire enfin à l'aise un air libre et pur.

Que nous sommes loin de l'idéal tracé naguère par Monsieur le Comte de Chambord:

« L'honnêteté pour moyen! la grandeur morale pour but! »

Les wilsoniens pensent autrement: pour eux, la place est le moyen, et l'argent est le but. — H. B. (L'Anjou.)

LE PROCÈS DE LA RÉPUBLIQUE

Le Mot d'Ordre

Si la crise se prolongeait, si elle n'avait pas la solution que le pays attend, nos amis, à l'étranger, pourraient peut-être douter de nous; notre influence en serait amoindrie, nos périls extérieurs en seraient accrus, et tout cela parce qu'il plaît à M. Jules Grévy de se croire indispensable dans un pays où, par sa faute, ayant perdu l'autorité, il n'a plus la possibilité de faire ce que l'on est en droit d'attendre du chef du pouvoir exécutif.

Le Parti National

Nous persistons à croire que le pouvoir exécutif doit changer de mains. Un coup de balai est nécessaire de haut en bas, pour refaire à la République une virginité néces-

de ces amours fiers et doux sous lesquels tout refléur — Mina connut de nouveau le bonheur. Son cœur ouvert à l'espérance renaissait, tout en voilant sous le réserve de l'attitude le ravissement intérieur.

A peine avait-elle ainsi repris foi dans l'avenir que son père, son ami, son maître en talent, leur fut enlevé après une courte maladie.

L'amour est, à l'ordinaire, un sentiment exclusif qui, pour un temps du moins, semble anéantir les autres; mais, chez Mina, toutes les affections participaient de l'énergie passionnée de son caractère. Sa tendresse filiale, doublée de celle du disciple, se manifesta par une douleur dont le cachet désespéré, morne, effraya sa mère. Cependant, par amour pour cette dernière, Mina fit un violent effort sur elle-même; elle le sentait, la douleur de M^{me} Klerz, pour être plus calme, n'en avait pas moins un degré d'intensité qu'elle n'osait sonder, et dont les résultats possibles lui faisaient peur.

Nous avons vu comment ce pressentiment s'était réalisé, la livrant à l'angoisse des plus amers regrets.

(A suivre.)

saire. Tout est aujourd'hui par terre: l'occasion est bonne. Qu'on ne la laisse pas s'échapper, pendant qu'il en est temps encore. Demain il sera trop tard!

L'Estafette

Quant à nous, qui eussions désiré porter des mains respectueuses et filiales sur les blessures d'un vieillard qui s'est dévoué, pendant soixante ans, à la République, mais qui sommes indignés des scandales dont ce vieillard a consenti à rester le muet témoin, nous ne cessons pas de demander qu'il soit donné un successeur à M. Grévy, au nom de la morale indignée et du respect qu'on doit aux institutions républicaines.

Le Patriote

On le voit, de quelque côté qu'on regarde, on ne découvre pas une solution rationnelle et pratique aux effrayantes questions posées. Partout, on voit des conflits, des luttes inévitables, des transformations périlleuses de nos institutions. Nous sommes à la merci soit du hasard, soit d'un aventurier, soit de la foule, et il faut bien se persuader qu'en faussant outrageusement le régime parlementaire, les intransigeants ont porté un coup redoutable à la légalité républicaine, c'est-à-dire à la République elle-même.

Le Temps

Il faut songer à l'avenir, au pays sans gouvernement, à la République sans prestige, aux administrations publiques sans budget, aux électeurs sans boussole. Nous craignons fort, hélas! que les réunions particulières ou plénières des députés ou des sénateurs n'y changent pas grand'chose.

La France

Depuis quelque temps, la France n'est plus gouvernée. Tout le monde commande et personne n'obéit. La police est en conflit avec la magistrature. L'anarchie est dans les idées comme dans les institutions. Nous ne voyons autour de nous qu'un hideux déchaînement d'appétits et de convoitises. Les uns entrent au Parlement pour y faire des affaires. D'autres s'embusquent derrière leurs presses pour assassiner la République, et cela dans un vulgaire intérêt du boutique, parce qu'on leur a refusé certaines faveurs ou parce qu'ils espèrent vendre un peu plus de papier. Il suffit de l'indiscrétion d'un policier, d'un commérage recueilli dans un alcôve, pour mettre la patrie en danger.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Parmi un grand nombre de dépêches de condoléance adressées au gendre du général Le Flô, nous citerons celle dont Monsieur le Comte de Paris a bien voulu honorer la famille du défunt:

« East Sheen, 16 novembre soir.

« J'apprends avec une profonde douleur la mort du général Le Flô, que j'avais vu, il y a quatre mois, plein de vie et d'ardeur.

« La France perd en lui un vaillant soldat et un serviteur dévoué; la cause monarchique, un fidèle et illustre défenseur; moi, un ami éprouvé. Recevez l'expression de ma sympathie et de celle de la comtesse de Paris. »

« PHILIPPE, Comte de Paris. »

On lit dans le Figaro:

« Nous apprenons que M^{me} Cavillier-Fléury vient de recevoir de M^{le} le duc d'Aumale une lettre des plus nobles et des plus touchantes, par laquelle le prince prie la veuve de l'académicien de vouloir bien accepter, comme témoignage de reconnaissance envers son ancien précepteur, une pension dont on dit le chiffre tout à fait digne du généreux donateur. »

Parmi les passagers arrivés le 8 de ce mois à Alexandrie, par le paquebot *Maris*, se trouvaient M^{le} le duc de Chartres, M^{me} la princesse Marguerite d'Orléans, M^{me} le marquis d'Harcourt, Guéneau de Mussy, le comte de Cossé-Brissac, M^{me} la comtesse de Montvoje, M. Henri Decauville, etc.

M^{le} le duc de Chartres était attendu à la gare par son fils, le duc d'Orléans.

S. E. Zulficar-Pacha, grand-maître des cérémonies, a souhaité la bienvenue au prince au nom de S. A. le Khédive.

M^{le} le duc de Chartres a été reçu en audience privée par le Khédive, au palais d'Abdin.

LA LETTRE DU PRINCE NAPOLEON

Le Figaro a publié et les autres journaux reproduisent du prince Napoléon une lettre qui n'a rien de nouveau pour les lecteurs: c'est toujours la même déclamation, avec la même insignifiance.

Le prince Napoléon ne parle pas plus nettement dans cette lettre que dans ses épîtres antérieures du gouvernement qu'il voudrait faire, il ne parle que du gouvernement qu'il ne veut pas que la France se fasse, la Monarchie.

L'inquiétude que lui inspire la force croissante de l'idée monarchique, le prince Napoléon la manifeste avec une sorte de naïveté. Nous ne saurions que l'en remercier.

Et la vérité, c'est le seul sentiment que le prince Napoléon ait encore en commun avec le prince Victor. Mais la France ne le partage pas plus avec le père qu'avec le fils.

Que le prince Napoléon le nie ou ne le nie pas: le dilemme est maintenant entre la République et la Monarchie.

Quant au choix de la France, il ne paraît plus douteux. Le jour où s'achèvera la faillite morale, financière et politique du gouvernement républicain, c'est à la Monarchie que la France remettra le soin de ses destinées.

Comment la France s'adresserait-elle au prince Napoléon? Du gouvernement cessarien qu'il lui offre, on peut dire tout à la fois qu'elle le connaît trop peu et qu'elle le connaît trop.

Une entrevue avec le général d'Andlau

Un correspondant du Herald a découvert à Londres la demeure du général d'Andlau et l'a interviewé. D'après notre confrère, le général paraissait « aussi rose, aussi apoplectique qu'avant ses malheurs ». Voici l'entrevue traduite du Herald:

« — Quelle est votre opinion sur les scandales du moment?

« — En remontant à la source, j'arrive à dire que tout est arrivé par l'imbécillité du général Ferron. Le ministre de la guerre a été bien inepte. M. Jules Grévy n'a pas compris et était loin de se douter, quand l'envoyé du ministre de la guerre vint à Mont-sous-Vaudrey lui faire signer la révocation et la dégradation de ce pauvre général Caffarel, que l'affaire Caffarel était l'affaire Wilson. Quant à moi, je n'ai pas vu Caffarel depuis la chute de l'Empire.

« — Et M. Wilson?

« — Oh! celui-là, oui. J'étais intimement lié avec lui. NOUS AVONS FAIT ENSEMBLE DES AFFAIRES D'ARGENT. Je n'essayerai pas de nier que tout ce qu'on dit de lui soit vrai, dans le sens général. Mais, monsieur, tout cela est de la pure hypocrisie. Nous autres soldats, nous gagnons la croix de la Légion-d'Honneur sur le champ de bataille. Les fonctionnaires, les politiciens et les journalistes sont décorés sous le prétexte de « services exceptionnels ». Quant aux manufacturiers, aux inventeurs, aux millionnaires, ils sont assoiffés d'un ruban ou d'une rosette, et ce sont eux-mêmes qui offrent de payer. Il n'y a pas une de ces croix-là qui n'ait été payée d'une façon ou d'une autre.

« Autre chose encore, — ajouta le général. Quand des titres de ducs, des couronnes de princes, de marquis, etc., sont vendus comme des chronomètres, est-ce qu'il y a quelqu'un qui s'y trompe? Ça n'empêche pas tout le monde d'appeler ces gens-là: « Monsieur le prince » et « Monsieur le duc ».

« — Vous croyez alors que toute cette agitation repose sur un fond de morale exagérée?

« — Certainement. Je pourrais citer un autre général et plusieurs civils, appartenant à la plus haute société, qui se font de jolies rentes en amenant d'augustes personnalités dans les salons de parvenus qui n'ont qu'une situation sociale insuffisante. Tous ces moyens d'emprunter et de rendre n'importe comment sont fondés sur ce principe: qu'un bon service en vaut un autre.

« — Votre condamnation doit vous paraître très sévère.

« — C'est monstrueux. Je rentrerai probablement en France pour la purger quand tout sera un peu plus calme. Elle sera alors considérablement réduite. Vous rirez peut-être quand je vous dirai que tout cela est une conspiration. Un agent de la police se-

crète nommé M. d'A..., qui a été renvoyé de la sûreté générale pour indélicatesse, commença à écrire des mémoires sur moi et sur plusieurs autres personnes, y compris M. Constans. J'ai été assez faible pour donner de l'argent afin que la première série fût retirée. Ce fut le commencement de mes misères. Je dois ajouter que je ne me suis pas enfui parce que j'ai eu peur, mais parce que je n'ai pas voulu augmenter le scandale, ce qui serait arrivé certainement.

Je garde les lettres compromettantes que j'ai en ma possession et qui me serviront à me défendre, mais je ne les porterai pas. Il y a eu déjà bien assez de scandale.

J'ai mis le feu à une trainée de poudre en écrivant mon livre : Metz, Campagne et Négociations. Alors la défense de la nation devait être vengée et racontée impartialement. Mais c'est absolument différent de ce qui se passe aujourd'hui, où l'on crochète les portes des habitations et où l'on expose les allées et venues de généraux besogneux qui, sans s'en douter, en sont réduits à de ténébreux expédients pour vivre. L'ouverture de tous ces égouts peut empoisonner la République, et elle risque de ne jamais s'en relever.

Quant à M. Jules Grévy, si j'étais à sa place, je resterais à mon poste.

Il n'a jamais demandé à être réélu pour sept ans. Mais puisque les Chambres l'ont spontanément réélu, démissionner maintenant, ce serait aussi maladroit que la restitution des 40,000 francs faite par son gendre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 novembre.

La fermeté du marché contraste heureusement avec le désarroi du monde politique. Le 3 0/0 cote 80.87, le 4 1/2 0/0 106.65. Les porteurs de 4 1/2 ancien ont calculé le bénéfice qu'ils avaient à échanger un titre condamné à l'immobilité contre un titre d'une élasticité considérable qui leur est remis à un prix avantageux; aussi la conversion marche-t-elle à l'ouï.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,365. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes notamment celles des emprunts 1879-1880 qui n'ont pas encore atteint le pair. L'émission de bons qui ont pour but la liquidation des loteries ne peut tarder à voir le jour.

La Société Générale se maintient fermement à son cours de 451.25. Le bilan arrêté à la date du 31 octobre constate une augmentation sensible dans le compte des dépôts.

Les Dépôts et Comptes courants sont très fermes à 600.

La Foncière-Vie constitue en faveur des personnes qui n'ont pas de retraite en perspective des rentes viagères au taux le plus minime. Ainsi, à l'âge de 30 ans, une rente viagère de 1,500 fr. payable à partir de 55 ans jusqu'au jour du décès, ne coûte qu'une cotisation annuelle de 361 fr. 35, soit moins d'un franc par jour.

Les actions de la Compagnie Transatlantique sont sans affaires et repassent 3 francs à 322.50. Il serait intéressant de savoir combien sur les 230,000 titres qui viennent d'être admis à la cote il en provient de la conversion des obligations anciennes. La Société ne l'a point publié et l'on a lieu de croire qu'il y en a fort peu, les porteurs s'étant abstenus avec raison préférant le remboursement.

Le Panama s'inscrit à 296. Le marché de nos chemins de fer est sans changement.

cinq heures et demie.

un nouveau traité à passer pour l'éclairage public, à donner lecture de son rapport.

Deux hypothèses se présentent pour assurer à la Ville l'éclairage public : renouvellement avec M. Stears du traité passé il y a trente ans, avec quelques modifications, ou rachat par la Ville, sur expertise, du matériel de canalisation.

Cette dernière hypothèse a été de suite écartée au sein de la commission, comme présentant de nombreux inconvénients pour la Ville dont l'administration serait obligée de faire exploiter l'usine à gaz.

Il reste donc le renouvellement du traité avec M. Stears.

Ce traité porte les modifications suivantes :

Eclairage gratuit pour la Ville, mais à charge pour elle de rembourser à M. Stears les droits d'octroi pour l'entrée des charbons, droits estimés environ à 9,000 francs. Si le tarif actuel pour l'entrée des charbons était modifié, il en serait tenu compte à M. Stears.

De sorte que la Ville, au lieu de payer 25,000 fr. pour son éclairage, ne payerait plus que 9,000 fr., soit un bénéfice de 46,000 fr.

M. le Maire a bien demandé à M. Stears d'abaisser le prix du gaz pour les consommateurs. Mais M. Stears a répondu ne pouvoir s'engager à cela pendant une période de trente ans, attendu que le prix des charbons peut varier, et que maintenant le cours en étant assez bas, il ne peut que monter.

Vingt lanternes nouvelles seront immédiatement installées dans les endroits indiqués par la municipalité, et, pendant toute la durée du traité, vingt autres lanternes pourront être demandées et placées immédiatement.

L'éclairage des établissements municipaux sera fait au prix de 20 centimes le mètre cube.

Le rapport de la commission conclut à l'acceptation du traité tel qu'il a été fait et dont lecture va être donnée au Conseil. M. le rapporteur dit aussi qu'on n'a tenu aucun compte de la pétition adressée à l'administration afin d'obtenir le gaz à meilleur marché pour les consommateurs; les raisons alléguées par les honorables pétitionnaires ne tiennent pas debout ajoute-t-il; il vaut mieux prendre l'intérêt général que l'intérêt particulier.

Plus de 300 signatures appuient la pétition, mais ce nombre n'est que l'infime minorité des habitants de Saumur. On s'étonne, c'est toujours M. le rapporteur qui parle, qu'une pareille réclamation ait été faite lorsque l'on considère le prix du gaz dans les villes voisines.

M. Terrien demande la parole.

Il croit que la commission qui a étudié le traité de M. Stears n'est pas suffisamment renseignée.

La commission a fait tout ce qu'elle a pu pour obtenir de M. Stears les plus grandes concessions, soit; mais si elle avait connu d'une façon plus approfondie quelle quantité de gaz est fabriquée et consommée, le président Grévy de constituer un cabinet

les négociations seraient alors à recommencer.

— On est donc bien pressé? objecte M. Terrien.

— Oui, répond M. Combié, car les avantages offerts par M. Stears sont applicables au 1^{er} janvier 1888. Il ne reste donc que quelques semaines, si nous voulons en profiter.

M. Stears, en voyant le mauvais vouloir du Conseil, pourrait bien, en seconde lecture, ne pas accorder les mêmes avantages.

Et M. Peton de dire: — Il y tient, parce qu'il nous tient.

M. Bonneau se fait expliquer cette parole qu'il veut enregistrer.

M. Terrien trouve encore que la période de trente ans est trop longue.

M. Combié lui répond: — Non, car M. Stears ayant la concession exclusive de l'exploitation pour cette période, augmentera son matériel en gazomètres et canalisation.

Pour qu'un industriel, dit-il, accepte de faire une première dépense aussi considérable (150,000 fr. environ), il faut qu'il soit assuré que l'intérêt de son argent sera rémunérateur, et pour cela il demande une longue concession. Du reste, la durée du traité n'a rien d'exagéré, puisque, il y a six ans, Angers a renouvelé le sien pour cinquante ans.

Aucune des observations de M. Terrien ne trouvant d'écho, cet honorable conseiller tient à constater qu'il se dégage de toute responsabilité; M. Combié se félicite, au contraire, du résultat obtenu.

M. le Maire met aux voix le passage à la lecture des articles du traité.

Le Conseil vote à l'unanimité, moins M. Terrien. Puis M. Combié donne lecture des articles.

Le traité proposé par M. Stears ne diffère de l'ancien que sur l'éclairage gratuit de la Ville; à charge pour elle de rembourser à M. Stears 9,000 fr., représentant les droits d'octroi pour les charbons, et sur la diminution de prix du gaz consommé dans les établissements municipaux. L'éclairage particulier reste à 30 centimes et le traité est passé pour trente ans, à dater du 1^{er} janvier 1888.

Après cette période, la Ville pourra acheter l'usine et l'exploiter.

L'éclairage électrique sera installé au Théâtre lorsque l'administration municipale l'exigera.

M. Terrien voudrait modifier l'article qui laisse, après trente ans, M. Stears propriétaire de la canalisation, parce qu'ainsi il reste possesseur d'une partie du sol des rues.

Et les tramways, sont-ils possesseurs de nos rues? M. Stears ne gêne en rien la circulation et ne fait arriver aucun accident; tandis que les tramways!!! Holà! Holà!

Le texte du traité, mis aux voix, est adopté à l'unanimité. M. Terrien le vote avec les modifications qu'il a signalées et M. Bonneau s'abstient.

M. Combié annonce qu'au sujet de la question du gaz, M. Guédon a envoyé sa démission de conseiller municipal. M. Jom-

mentale, et quoi que fassent les chercheurs a duré neuf mois.

CONCOURS DE TIR DE BRÉZÉ

Nous apprenons que le Concours de Tir de Brézé sera continué dimanche prochain, 27 novembre, de 4 heures à 4 heures.

En cas de continuation de mauvais temps, le Concours serait repris le dimanche 4 décembre.

Un nouvel avis fera du reste connaître la clôture.

GRAVE ACCIDENT A LA POUDRIERIE DU RIPAUT

Le Journal d'Indre et-Loire a reçu hier soir la dépêche suivante de Monts :

« Un accident est arrivé aujourd'hui, à 2 heures, dans le laboratoire de la Poudrière du Ripaut.

» M. Dou, ingénieur en chef de la Poudrière, a eu la figure brûlée par une explosion de produits chimiques.

» M. le docteur Brault lui a donné les premiers soins à trois heures. »

COUR D'ASSISES DE LA VIENNE. — Le nommé Sabourin, boulanger, qui avait tenté de tuer sa femme à coups de revolver le 2 juillet dernier, sur la promenade des Cours, à Poitiers, a été condamné hier à 5 ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction de séjour à Poitiers à l'expiration de sa peine.

La circulation du sang interrompue

et le mauvais état de l'estomac sont souvent les causes de la migraine; prenez des Pilules Suisses, et tout reviendra à l'état normal.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Bureaux à Tours, rue Richelieu, 13.

Sommaire du n° 347 (20 novembre 1887). Économies républicaines. La banqueroute à l'horizon. Visions juste!... Les perplexités de Jules (tragédie posthume de Pierre Corneille). La vente des décorations et des places.

Nous engageons nos amis à s'abonner à cette vaillante et spirituelle publication. Le prix est de 6 fr. par an, ou 0,50 centimes par mois. Les abonnés de notre journal peuvent le recevoir pour 5 fr. seulement, en adressant avec une bande un mandat-poste à la Direction, à TOURS, 13, rue Richelieu.

On demande des vendeurs au numéro et des correspondants dans toutes les communes de France.

L'Almanach d'Arlequin pour 1888 est en vente. Rédigé sur un plan nouveau, cet almanach est l'un des plus recherchés cette année. — 20 centimes et 25 centimes franco par la poste.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 24 novembre.

La Cigale et la Fourmi, opérette nouvelle en 3 actes et 8 tableaux.

A l'étude: La Fée aux Roses, opéra-comique féerique.

a duré neuf mois.

10 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

L'orpheline, comprenant l'apaisement, la force puisée dans le regard aimant, dans l'âme patiente de celle qui n'était plus, eut enfin l'éveil de sa propre faiblesse.

Mais, au lieu de réagir contre une tendance désastreuse, en cherchant aide en Dieu et dans le sein de l'amitié, elle se replia sur elle-même. Dès lors, sa susceptibilité et sa méfiance s'accrorent. M^{me} Moser surtout lui était suspecte. A chaque instant, elle croyait lire dans ses paroles, dans son geste même, une allusion ou un blâme. Au lieu de s'efforcer de conquérir la mère de son fiancé pour laquelle, en réalité, son cœur inclinait à l'affection, elle s'en éloignait de plus en plus, se réfugiant dans le froid des regards.

La situation ainsi tendue, les pensées de la jeune fille ne pouvaient être souriantes, pendant cette journée du jeudi dont nous parlons.

Un léger coup frappé à la porte l'arracha à sa rêverie.

— Bonjour, Mina, dit une voix aimable, comment allez-vous?

Et Suzanne Staub s'avança gaiement.

— Te voilà perdue dans les O et les A, ma chérie, ajouta-t-elle en s'adressant à l'enfant, laissons cela bien vite.

— Vos parents vont bien? interrogea la sœur aînée.

— Très bien. Ils sont chez tante Marie.

Rosen s'installa bientôt sur les genoux de la jeune fille, qui l'embrassa à plusieurs reprises.

— Oh! Suzi, dit la petite en câlinant, vas-tu faire une robe à ma poupée? Tu me l'as promis.

— Certes, ma mignonne, et un manteau. Vois les belles choses que j'apporte pour toi.

Elle déposa sur le jupon de la fillette des morceaux de soie et de velours.

L'enfant frappa des mains, puis, descendant de son doux nid, elle courut chercher sa poupée qui reposait encore du sommeil profond, particulier à ces intéressants personnages.

On se mit de suite en besogne. Sous les doigts habiles de Suzanne, l'étoffe prenait forme; Rosen, assise sur un tabouret à ses pieds, ne perdait pas l'ouvrage de vue.

— Oh! le joli manteau, s'écria-t-elle enfin.

— Je crois bien; nous allons l'orner comme il faut. Regarde cette belle dentelle.

— Suzi, je t'aime beaucoup, dis?

Et l'enfant ravie présentait son radieux visage sur lequel la jeune Alsacienne mit plusieurs baisers.

Mina avait repris sa broderie, elle regarda M^{me} Staub. Combien attrayante celle-ci lui parut! Quel charme dans cet air gai, avenant, dans ces lèvres souriantes... La fiancée ne put résister à l'envie de jeter un coup d'œil sur sa propre image qu'une glace lui renvoyait; elle se trouva pâle, maigre, sans fraîcheur, et soupira.

Oh! certes, elle avait confiance dans l'amour de Jean; mais en ce moment elle eût voulu que la beauté ajoutât un prestige de plus au don de son cœur. « Un œil aimant est le plus grand charme », a dit Charlotte Brontë; Mina l'avait cru jusqu'alors, mais, malgré ses efforts, le doute lui venait.

L'âme trop élevée pour céder à des sentiments bas, elle parla à Suzanne avec douceur; et l'après-midi s'écoula tranquille jusqu'au moment où des pas rapides avertirent les jeunes filles de la présence d'un visiteur.

Le cœur de Mina battit, un rayon éclaira son visage.

— Bonjour, mesdemoiselles, vite à table; tante Marie prétend que son dîner est cuit à point. Voyons, Rosen, en poste!

En parlant ainsi, le professeur prit l'enfant dans ses bras.

— Oh! Jean, regardé donc comme Suzanne a bien habillé ma poupée? Elle est très bonne, Suzanne.

— Très bonne, répondit le jeune homme d'un

accent convaincu.

Celle-ci se leva en riant.

— Allez, dit M^{me} Klarz, je vous suis; le temps de fermer.

— Voulez-vous que je vous aide? interrogea Jean.

— Non, non, merci, je suis à vous à l'instant.

Parfois un rien emprunte une certaine gravité aux circonstances qui l'accompagnent; le « très bonne » de Jean Moser résonna mal aux oreilles de Mina.

Après avoir attaché les volets du parloir, la jeune fille entra dans sa chambre. Par une impulsion inconsciente, elle s'arrêta devant la glace. Là, obéissant à l'instinct féminin, elle donna un tour gracieux à ses cheveux; puis, atteignant un léger fichu de dentelle noire, elle s'en couvrit les épaules. Déjà, avec l'élégance, sa beauté se révélait, lorsqu'une douleur aiguë — l'amer regret de l'orpheline — la saisit, en faisant naître un sentiment de colère, mêlé de dédain, contre elle-même et contre celui dont l'attitude provoquait ces misérables soins. D'un coup de poigne, Mina rebattit ses bandeaux; ensuite, rejetant le fichu, elle sortit froide et calme dans son costume de quakeresse.

Pendant toute la soirée, la jeune fille, essayant de réagir contre la tristesse qui la dévorait, fut aimable, attentive; mais, malgré ses efforts, elle

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE MAISON

située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 13,

Composée de deux corps de bâtiments, l'un sur la rue, élevé sur cave, de deux étages, avec grenier au-dessus;

L'autre corps de bâtiment, élevé sur cave, d'une cuisine, chambre et grenier au-dessus. — Cour entre les deux bâtiments.

Facilité de paiement.

S'adresser à M^e GAGNAGE, notaire à Saumur. (745)

A LOUER
MAISON NEUVE

Très confortable,

12, rue de l'Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

A LOUER

DE SUITE

VASTE MAISON

Près l'église de Nantilly,

ÉCURIE ET REMISE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26.

S'y adresser.

A VENDRE
GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

MANUFACTURE
DE
PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.

12 Médailles d'or et autres.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

EN VENTE CHEZ M. V. COUÉ

Photographe, rue d'Orléans, Saumur,

GROUPES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Grande tenue et petite tenue (avec légende).

ON DEMANDE un petit garçon. S'adresser au bureau du journal.

SUCRE POUR VENDANGES

à 75 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LES TRÉMOR

Par CHARLES MÉROUVEL.

LES RIVALITÉS

Par ARMAND LAPOINTE.

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amélot, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Écho Saumurois.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'État

BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41. A SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHETS**
Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 NOVEMBRE 1887.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	80 40	80 60	Est	775	775	Obligations			Gaz parisien	580	583
4 1/2 %	83 50	83 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1235	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526 75	522 75	Est	390	394
4 1/2 % (nouveau)	100 60	100 70	Midi	1157 50	1157 50	1865, 4 %	521	521	Midi	397 75	396 50
Obligations du Trésor	106 45	106 60	Nord	1530	1532 50	1869, 3 %	407 25	408	Nord	404 25	402
Banque de France	314	314	Orléans	1295	1295	1871, 4 %	392 75	393	Orléans	399 75	398 50
Société Générale	4300	4340	Ouest	865	865 75	1875, 4 %	514	512 50	Ouest	397 75	397 50
Comptoir d'escompte	451 25	451 25	Compagnie parisienne du Gaz	1300	1300	1876, 4 %	513 75	513 75	Paris-Lyon-Méditerranée	396	394 75
Credit Lyonnais	1027	1030	Canal de Suez	1990	1992 50	Bons de liquid. Ville de Paris	—	522	Paris-Bourbonnais	393 50	393 50
Credit Foncier, act. 500 fr.	555	554 50	C. gén. Transatlantique	521 25	522 50	Obligat. communales 1879	479	479	Canal de Suez	588	587 50
Credit mobilier	1360	1367 50	Russe 5 0/0 1870	99 50	99 50	Obligat. foncières 1879 3 %	474 50	475	Panama 6 0/0	375 50	375
Canal Intér.-Panama	317 50	322 50				Obligat. foncières 1 83 3 %	384	383 75			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT							LIGNE D'ORLÉANS													
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir		
Saumur (orl.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 39	4 16	Saumur (orl.)	4 16	8 34	8 34	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7		
Saumur (état)	6 50	8 31	10 37	12 44	1 39	4 16	Saumur (état)	8 31	12 49	12 49	12 49	Vivry	8 10	12 09	3 17	5 54	8 31			
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44	12 51	1 52	4 29	Nantilly	8 37	12 55	12 55	12 55	Blou	8 19	12 18	3 26	6 03	8 31			
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	13 00	1 58	4 35	Montreuil (a)	9 10	13 31	13 31	13 31	Vernantes	8 32	12 31	3 39	6 14	8 31			
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 02	11 05	13 14	2 06	4 43	— (dép.)	9 29	13 50	13 50	13 50	Noyant-Méon	8 39	12 59	3 46	6 38	8 31			
Montreuil (a)	7 29	9 19	11 21	13 31	2 18	4 55	le Vaudelay	9 40	14 11	14 11	14 11	Chât.-d-Loir	10 07	14 24	3 56	6 59	8 31			
— (dép.)	7 34	9 29	11 31	13 41	2 23	5 01	Baugé	9 50	14 20	14 20	14 20									
Thouars	7 53	9 48	11 50	14 01	2 42	5 20	Doué	9 57	14 28	14 28	14 28									
Loudun	8 10	10 05	12 07	14 18	2 59	5 37														
Poitiers	8 16	10 11	12 13	14 24	3 05	5 43														